# **Présentation du rapport « Analyse des enjeux, pressions, usages et mesures existantes du secteur d’étude pour le déploiement de la protection forte [nom du secteur] » et travaux attendus de la part du prestataire**

Ce document a pour objectif d’analyser, sur un périmètre géographique donné, l’atteinte du critère donné par l’article 1 du décret n° 2022-527 du 12 avril 2022 pris en application de l'article L. 110-4 du code de l'environnement et définissant la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre de cette protection forte : « les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée ».

**Ce document est à usage de la Délégation de façade Atlantique de l’OFB et de ses prestataires uniquement**. Ce n’est ni un « document prescriptif », ni un « guide officiel », ni un « référentiel technique », mais un outil pour aider à l’accompagnement des démarches ZPF mobilisant la DFM Atlantique. La présente version du document est une version de travail non définitive : il est amené à évoluer au fur et à mesure des retours d’expériences de son utilisation, des textes de références utilisés par l’OFB pour les démarches ZPF, des lignes directrices données par l’Etat, etc.

Ce document est composé de plusieurs éléments :

* une présentation du site d’étude (périmètres, AMP, contexte local) ;
* un tableau de synthèse enjeux – pressions - activités & interactions – mesures existantes, qui résume l’analyse et les éléments permettant de d’évaluer la compatibilité des pressions et des mesures avec les exigences du décret ZPF ;
* une partie détaillant chaque éléments enjeux / pressions / activités / mesures et précisant les sources mobilisées. Elle comporte plusieurs tableaux « analytiques » dont le remplissage permet de construire l’argumentaire présenté dans la colonne concernée du tableau de synthèse.

Le logigramme ci-dessous résume comment les différents tableaux « analytiques » présentés dans chaque section aliment le « tableau de synthèse ».

Les éléments surlignés en jaune correspondent aux éléments à produire par le prestataire (objet des prestations décrites au point III.4.2, III.4.5 et III.4.6). Les éléments non surlignés seront mis à disposition de l’OFB au démarrage des travaux.

En complément de la trame de rapport annexée au CCTP, un guide d’aide au remplissage de la trame, présentant des indications méthodologiques et ressources de références, sera mis à disposition du prestataire au démarrage de la prestation.

